

Le Projet d'Aménagement et de Développement durable

Enjeu 1. La qualité du bourg

Développer la qualité des lieux de vie, des espaces publics, des paysages et de l'environnement.

Orientations

- Maintenir l'équilibre entre population et territoire
- Mettre en valeur le patrimoine, développer un urbanisme et une architecture de grande qualité
- Identifier les entrées de ville
- Développer les liaisons douces
- Conforter et développer le très haut débit

Enjeu 2. La diversité du bourg

Conforter la diversité de la commune qui repose sur la multiplicité de ses fonctions, de sa population et de ses formes urbaines.

Orientations

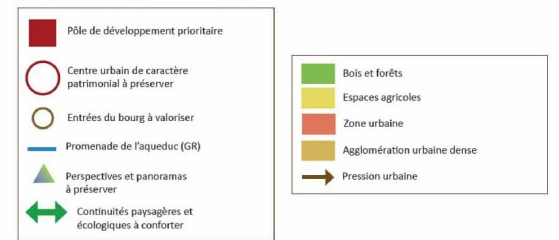
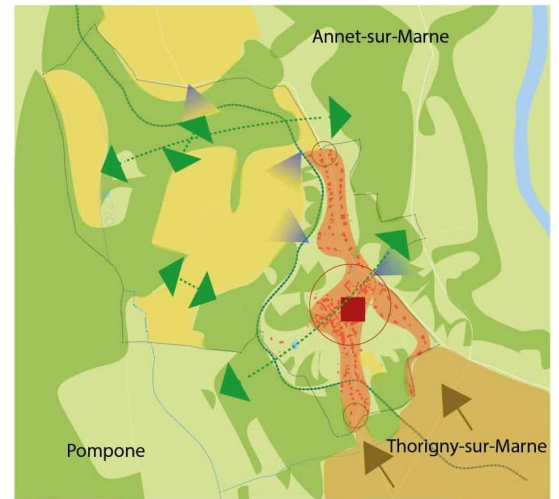
- Construire des logements pour tous et diversifier les typologies de logements
- Rénover le parc existant
- Développer l'activité commerciale

Enjeu 3. Le développement durable du bourg

Préserver l'identité territoriale à travers la protection du patrimoine.

Orientations

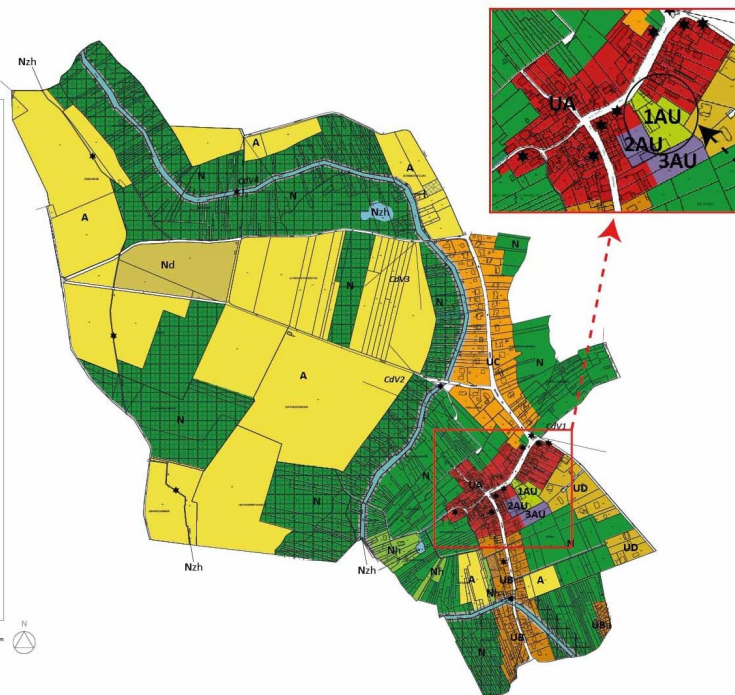
- Conforter les espaces ouverts, lieux de respiration de la ville
- Maîtriser les risques naturels, garantir une bonne gestion des déchets
- Gestion économe de l'énergie



Propositions de zonage et OAP

Proposition de zonage

ZONES URBAINES	
UA	Zone agglomérée dense du centre bourg
UB	Zone résidentielle centrale avec 'changement'
UBa	Urbanisme des faubourgs de l'extérieur
UC	Zone résidentielle aux abords de la rue des charbonniers
UD	Zone d'habitat individuel d'habitat
ZONES À URBANISER	
1AU	Zone à urbaniser dans le respect des orientations de l'OAP (zone bourg)
2AU	Zone non agglomérée, à urbaniser
ZONES AGRICOLES	
A	Zone agricole
ZONES NATURELLES	
N	Zone naturelle
Na	Zone d'élévation de l'espérance de la pluie
Nd	Zone de confinement des risques de sécheresse
Nh	Zone d'habitat d'habitat individuel en zone naturelle
Nzh	Zone naturelle à préserver
SERVITUDES	
[Symbol]	Égouttement collectif
[Symbol]	Égouttement individuel
[Symbol]	Zone non admissible au projet de l'espérance de la pluie (Cf. le plan de zonage de l'espérance de la pluie)
[Symbol]	Élévation de la pluie
[Symbol]	Cônes de vue à protéger



Proposition d'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Zone 1AU

Programme

- 19 logements dont :
 - 1 collectif de 5 appartements
 - 12 maisons de type maison de ville accolées R+1+combles
 - 2 logements touristiques

